Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260625-20260625_11_1-DE

CCA AGGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SÉANCE DU JEUDI 25 JUIN 2026** **N° 20260625_11**

## OBJET • Désignation des représentants de CCA au sein du groupement des autorités responsables de transport (GART)

**Nombre d'élus communautaires • 48**
**Présents • 36**
**Pouvoirs • 11**
**Votants • 47**

Par convocation en date du 18 juin 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 25 juin 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

**PRÉSENTS** • BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Valérie, KERHERVE Julien, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BON Thomas, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LESCA Véronique, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, LE BRETON Marie-Pierre, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MAREC Tiphaine, MARREC Gauthier, MARSAULT Aude, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, PATY Elena, PRIGENT Gildas, RANNOU Jacques, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

**EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR** • ANDRO Guénaëlle (pouvoir à C. RAOUL), CAUGANT Daniel (pouvoir à Olivier BELLEC), LE MOAL Karen (pouvoir à Jacques RANNOU), CARDUNER Didier (pouvoir à Morgane BREASCU-ANDRIEU), JAMET Marie-Thérèse (pouvoir à Aude MARSAULT), DUPUY Julie (pouvoir à T. LE BON), LE BARON René (pouvoir à J. KERHERVÉ), HELIAS Sophie (pouvoir à L. CRUAU), GUILLOU Nils (pouvoir à T. MAREC), LOUSSOUARN Michel (pouvoir à D. MAO), NAVINER Marylène (pouvoir à Dominique LALLEMENT).

**ABSENTS** • LE BRETON Kévin

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** • Marie-Hélène ÉPARVIER

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260625-20260625_11_1-DE

Elena PATY expose qu'en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, CCA adhère à l'association « Groupement des Autorités Responsables de transports » (GART).

Trois grandes missions caractérisent l'action de l'association :

- Expert des grands enjeux de la mobilité : le GART est un centre de ressources reposant sur des élus de diverses sensibilités politiques et une équipe de techniciens au service des adhérents. Ceux-ci bénéficient ainsi d'un ensemble de services concrets et de proximité qui leur permettent d'optimiser leur rôle d'autorité organisatrice de la mobilité.
- Lieu d'échanges de bonnes pratiques pour les adhérents : l'association promeut l'innovation en matière de déplacements. Elle anime le débat et fédère les acteurs de la filière.
- Porte-parole des autorités organisatrices de la mobilité à l'échelle nationale et européenne : le GART défend leurs intérêts auprès des institutions et des services de l'État, de l'Union européenne et des médias.

Les statuts du GART disposent que les autorités organisatrices membres du GART désignent un élu titulaire et un élu suppléant.

Le coût de l'adhésion pour CCA est de 2 841 €/an.

213 autorités organisatrices de la mobilité sont adhérentes auprès du GART.

La commission mobilités réunie le 20 mai 2026 propose la candidature d'Eléna PATY comme représentante titulaire et de Christine RAOUL comme représentante suppléante.

**Considérant les avis favorables de la commission Mobilités du 20 mai 2026 et du bureau communautaire du 16 juin 2026,**
**Ayant entendu le rapporteur,**
**Après en avoir délibéré,**

**A 47 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,**

Le conseil communautaire :

> **Valide** les candidatures d'Élena PATY (titulaire) et Christine RAOUL (suppléante) pour siéger à l'assemblée générale du Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART),
> **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document en lien avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 26 juin 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 02/07/2026
Qualité : PRESIDENT CCA